

Licence Histoire

La Licence d'histoire propose une formation complète et progressive, couvrant une grande diversité de périodes, de thématiques et d'aires géographiques. Elle permet aux étudiantes et aux étudiants de développer leurs connaissances et leurs méthodes tout en construisant leur parcours selon leurs intérêts et leur projet professionnel.

Présentation

La Licence d'histoire a pour objectif de permettre aux étudiantes et aux étudiants d'acquérir, de la L1 à la L3, des connaissances scientifiques solides et de maîtriser progressivement les principales méthodes de la discipline historique : notes de lecture, analyse de documents, dissertation et recherche.

Organisées autour d'un parcours cohérent et progressif, les études d'histoire permettent aux étudiantes et aux étudiants d'explorer les quatre grandes périodes historiques, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, dans le cadre des enseignements fondamentaux des semestres 1 à 6.

La formation propose également une diversité d'approches, à la fois chronologiques et thématiques, et couvre les principaux domaines du savoir historique : histoire culturelle, économique, politique, religieuse et sociale, ainsi que l'histoire du genre. Elle offre par ailleurs une ouverture à différentes aires géographiques et socio-culturelles, notamment à travers les options de spécialité proposées chaque semestre, et initie les étudiantes et les étudiants à l'étude de l'historiographie.

Les + de la formation

La formation associe ouverture internationale, diversité des enseignements et acquisition des méthodes de la recherche historique.

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC

Durée de la formation

3 ans

Discipline(s)

- Mention/diplôme

Responsable(s) de la formation

Responsable du diplôme : Julie DALAISON - julie.dalaison@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant des droits d'inscription en licence, fixé au niveau national, évolue chaque année universitaire. Pour plus d'informations, consultez la page [Droits et montants d'inscription](#).

Candidature

Modalités de candidature

Les modalités de candidature varient selon le niveau d'entrée et la situation de la candidate ou du candidat.

- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 1** : les candidatures s'effectuent via [Parcoursup](#). Les candidates et candidats non européens peuvent relever d'une procédure spécifique, notamment la [Demande d'admission préalable \(DAP\)](#).
- **Pour les personnes souhaitant candidater en Licence 2 ou Licence 3** : les candidatures s'effectuent via [eCandidat](#), selon le [calendrier de candidature](#) de l'Université Lumière Lyon 2. Cette procédure concerne notamment les personnes non inscrites à l'Université Lumière Lyon 2.
- **Pour les candidates et candidats non européens résidant dans un pays couvert par Campus France** : la candidature s'effectue via la procédure Études en France sur le site Campus France du pays de résidence.

Pour connaître la procédure correspondant à votre situation et les dates de candidature, consultez notre page dédiée aux [candidatures](#).

Et après ?

Niveau de sortie

- Licence

Activités visées / compétences attestées

Compétences communes visées du diplôme

- RNCP40740BC01 - Utiliser les outils numériques de référence
- RNCP40740BC02 - Exploiter des données à des fins d'analyse
- RNCP40740BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- RNCP40740BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- RNCP40740BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
- RNCP40740BC06 - Analyser et contextualiser des documents via une approche historique voire géographique
- RNCP40740BC07 - Rechercher, enquêter et produire du contenu à caractère historique
- RNCP40740BC08 - Gérer des ressources documentaires et patrimoniales



Université Lumière Lyon 2

<https://www.univ-lyon2.fr/>

- RNCP40740BC09 - Communiquer et réaliser une médiation en histoire

Connaissances communes visées du diplôme

- Compétences transversales
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles
- Compétences spécifiques de la mention
- Analyser des documents de diverses natures (écrits, iconographiques, statistiques, archives, manuscrits, rapports de fouilles, lectures de plans, croquis).
- Contextualiser historiquement, en réponse à une commande, un ensemble de documents, d'œuvres ou de sujets d'étude.
- Identifier la forme et la typologie de l'objet de l'étude.
- Décrypter l'iconographie de l'objet de l'étude.
- Repérer l'auteur et les éléments de datation.
- Se questionner sur la subjectivité et les sources de l'auteur.
- S'interroger sur les termes et/ou les représentations utilisés et sur leurs profondeurs historiques.

- Identifier les concepts associés aux différents termes et/ou représentations.
- Présenter l'éclairage historique qu'apporte l'objet de l'étude.
- Mobiliser une approche géographique sociale et culturelle pour l'étude de la société.
- Replacer les événements et les processus historiques sur une longue durée et dans une perspective comparatiste.
- Présenter l'intérêt d'un sujet d'étude à l'écrit comme à l'oral.
- Réaliser une enquête à caractère historique à partir d'un sujet donné afin de la résoudre ou d'initier un champ d'étude pour un travail de recherche.
- Définir une méthode adaptée à l'enquête et à la nature de la source.
- Dégager, au travers d'un commentaire, la problématique soulevée par les sources documentaires.
- Constituer une bibliographie pertinente.
- Chercher des sources documentaires complémentaires nécessaires à la résolution de la problématique.
- Construire une problématique et élaborer un plan en lien avec la problématique.
- Collecter des données scientifiques et empiriques de façon méthodique et organisée.
- Produire des écrits de nature variée : dissertation, commentaire de document, note de synthèse, dossier.
- Utiliser les outils spécifiques de l'étude des sources d'information complexes (bibliothèques, ressources numériques, répertoires bibliographiques).
- Classer, référencer ou ajouter un ensemble de documents ou d'objets au sein d'un fonds documentaire ou d'une collection.
- Décrire le document ou l'objet pour nommer ses caractéristiques physiques et intellectuelles.
- Se conformer à la classification en règle.
- Situer le document au sein de la classification.
- Documenter une base de données.
- Identifier les règles spécifiques de conservation.
- Situer la place du document ou de l'objet au sein de la réserve ou de l'espace de stockage.
- Accompagner, en s'appuyant sur sa formation d'historien, un groupe d'apprenants dans le cadre d'une démarche d'apprentissage et de perfectionnement.
- Présenter à l'oral une problématique, une méthode d'enquête et des résultats.
- Réaliser des exposés devant un groupe de façon claire et ordonnée.
- Adapter les actions de médiation à différents publics en prenant en compte leurs besoins spécifiques.
- Concevoir des programmes de médiation en définissant des objectifs, des contenus et des méthodes adaptés. Dans certains établissements, d'autres

compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Assistant de conservation - Attaché de conservation - animateur du patrimoine et guide-conférencier - Chargé de missions - Organisateur d'événements culturels et patrimoniaux - Médiateur culturel - animateur d'activités culturelles et patrimoniales - Agent de développement culturel local - Documentaliste